

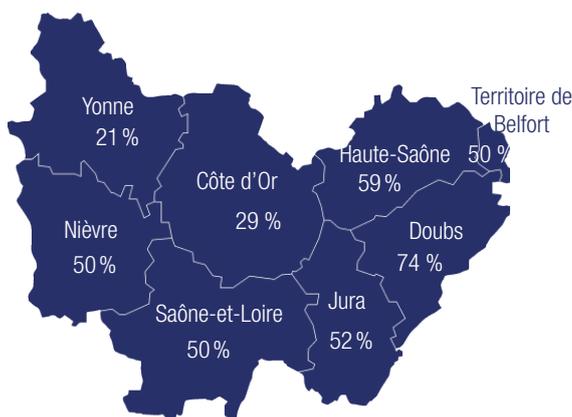
## MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, UNE STABILITÉ OBSERVÉE CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISE

79% des chefs d'entreprises interrogés (474 entreprises sur l'ensemble du territoire régional) au cours du dernier trimestre 2021 prévoient un chiffre d'affaire stable ou en hausse pour les 3 prochains mois (*suite page suivante*)

### PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**39% des entreprises** ont l'intention de **former leurs salariés** dans les 12 mois  
(base 474 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

**Taux d'intention de formation par région**  
(base 474 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)



**Taux d'intention de formation par secteur**  
(base 474 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

Secteur	4 <sup>e</sup> trimestre 2021	2021
Artisanat alimentaire	48 %	23 %
Professions libérales	20 %	29 %
Artisanat de service	60 %	19 %
Services de proximité	42 %	47 %

Les intentions de formation varient fortement selon les départements.

Ainsi, plus de la moitié des entreprises de Haute-Saône (59%) et près des trois quarts dans le Doubs (74%) déclarent des intentions de formation. Les départements de l'Yonne (21 %) et de la Côte d'Or (29 %) présentent au contraire un taux d'intention de formation très largement inférieur au pourcentage régional (39 %).

68,5% des formations envisagées portent sur des actions spécifiques cœur de métiers et 14 % sur des actions de formation au Management / Commercial.

Plus de 40 % des intentions de formation sont portées par trois branches professionnelles: machinisme agricole, immobilier et imprimerie de labeur.

On observe une très forte hausse des intentions de formation pour les secteurs de l'artisanat de services et alimentaire, au cours du dernier trimestre 2021, à l'inverse des professions libérales et des services de proximité.

La préparation des fêtes de fin d'année peut expliquer cette hausse. Cette période cruciale pour le chiffre d'affaires dans ces deux secteurs nécessite en effet de développer les compétences des salariés afin de répondre aux attentes de nouveautés de la clientèle.

### ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **25% des entreprises** qui envisagent de **recruter**  
(base 474 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

**Évolution du nombre de contrats en alternance en 2021**  
par date de début de formation



1123 contrats d'alternance ont été engagés au cours du dernier trimestre 2021 relevant du champ de l'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté. On constate une baisse de 66% par rapport au troisième trimestre, qui concentre les signatures de contrats en raison de la rentrée scolaire.

L'apprentissage représente 90% des contrats en alternance engagés au cours de cette période.

# MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, UNE STABILITÉ OBSERVÉE CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISE

79% des chefs d'entreprises interrogés (474 entreprises sur l'ensemble du territoire régional) au cours du dernier trimestre 2021 prévoient un chiffre d'affaires stable ou en hausse pour les 3 prochains mois.

En comparaison, 61 % des entreprises estimaient leur chiffre d'affaires stable ou en hausse sur le troisième trimestre 2021. La prévision à 3 mois montre ainsi que les chefs d'entreprise sont plutôt optimistes (18 % en plus.)

**La situation du chiffre d'affaires** diffère selon les secteurs d'activité. Le secteur de l'artisanat de services est le plus impacté par une diminution (40%). Le secteur de l'artisanat alimentaire est celui où la hausse est la plus importante, en particulier chez les boulangers et les pâtisseries.

**La formation des salariés** demeure un axe important pour les entreprises du secteur de l'économie de proximité. 39% des entreprises interrogées envisagent de former leurs salariés dans les 12 mois.

28% des entreprises sont favorables à **l'accueil d'un stagiaire**. Les branches de l'imprimerie de labeur, du machinisme agricole et de l'immobilier regroupent plus du tiers des entreprises prêtes à accueillir un stagiaire.

20 % des entreprises interrogées ont des projets de recrutement. Plus de la moitié de ces intentions d'embauche relèveraient d'une création de poste et 61% concerneraient un contrat pérenne (CDI).

En revanche, les difficultés de recrutement ont augmenté de 34 % par rapport au troisième trimestre 2021.

Ces tensions de recrutement conduisent les entreprises à se questionner sur la fidélisation des salariés en poste. Elles doivent également développer de nouvelles stratégies pour attirer davantage.

En décembre 2021, l'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté a proposé aux entreprises un accompagnement PCRH collectif sur la thématique « recrutement et intégration ». 7 entreprises se sont engagées dans la démarche.

Seulement 3% des entreprises interrogées en Bourgogne Franche-Comté se considèrent en difficulté et moins de 1% craignent de devoir licencier.

C'est dans le département du Jura que le pourcentage d'entreprises se considérant en difficulté est le plus important (6,5%)

## L'ACTIVITÉ PERÇUE DES CHEFS D'ENTREPRISES



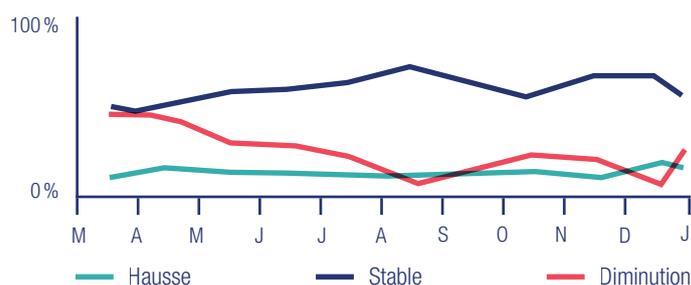
### Situation du chiffre d'affaires

(base 474 REFLEx – octobre à décembre 2021)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Tendance actuelle	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	48% Stable, 26% Hausse, 26% Diminution	→
Professions libérales	86% Stable, 7% Hausse, 7% Diminution	→
Artisanat de service	53% Stable, 40% Diminution, 7% Hausse	→
Services de proximité	60% Stable, 17% Hausse, 23% Diminution	→

### Évolution du chiffre d'affaires

depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021



## EMPLOI

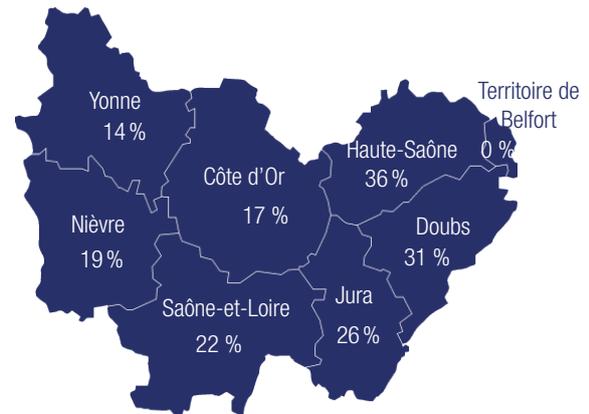
20% des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

(base 474 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

- Sur le dernier trimestre 2021, 95 entreprises ont indiqué avoir des intentions de recrutements
- Les branches les plus concernées sont l'imprimerie de labeur, l'immobilier, le machinisme agricole, le froid et les ESAP. Elles représentent 55% des projets de recrutement
- 48% des entreprises ayant un projet de recrutement sont basées dans le département de la Côte d'Or et du Doubs (46 entreprises sur 95)
- 77% des entreprises déclarent rencontrer des difficultés de recrutement. Les secteurs les plus touchés sont les entreprises privées de services à la personne, le machinisme agricole et les imprimeries de labeur.
- La Bourgogne-Franche-Comté (6,8 %) demeure parmi les régions de France les plus épargnées par le chômage (source INSEE Flash Bourgogne-Franche-Comté n°139)

### Taux d'intention de recrutement par région

(base 474 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)



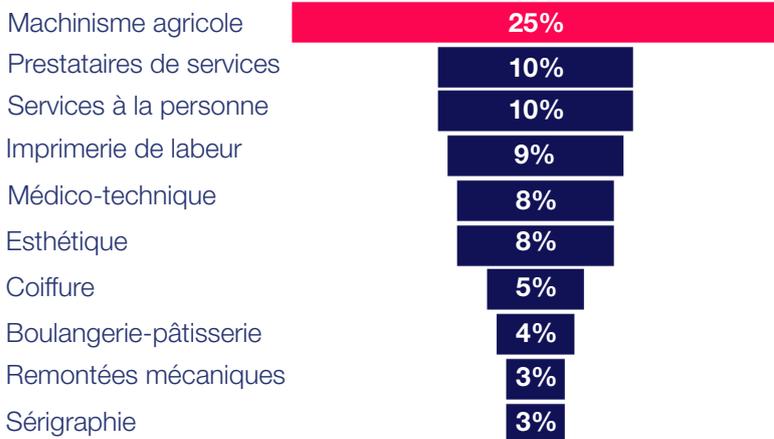
## ZOOM SUR : FNE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Opco Ep en Bourgogne-Franche-Comté a engagé 438 dossiers FNE en 2021 pour un montant total de 1 100 000 €.

88 % des entreprises concernées relèvent du secteur «Services de proximité»

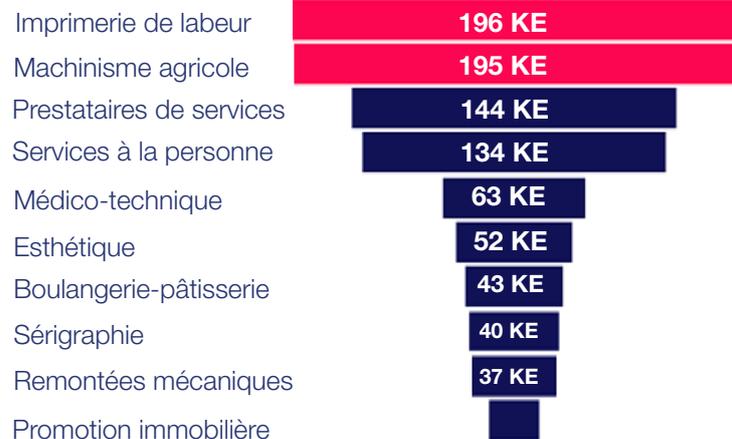
### TOP 10 des branches concernées par le FNE en BFC

(en nombre d'entreprises)



### TOP 10 des branches concernées par le FNE en BFC

(en dépenses de formation)



FOCUS sur les données du FNE 2021 en Bourgogne-Franche-Comté

- Ce sont les entreprises du machinisme agricole qui ont le plus sollicité des demandes de subvention FNE
- Les dépenses formation des imprimeries de labeur et du machinisme agricole représentent 35% des fonds FNE engagés.
- 31 733,5 heures de formation financées et 1483 salariés formés

Le FNE CONTINUE EN 2022 !

# L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



**402 000**  
entreprises



**3 M**  
salariés



**98**  
implantations



**1034**  
collaborateurs

**54** branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

**Une branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **474 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2021 (3 107 enquêtes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco Ep, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.